

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

1 **Intitulé du module** **Professionnalité ASC** **2022-2023**

Code T.TS.SO359.ASC1.F.22	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS		
Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres

2 **Organisation**

Crédits ECTS * **Langues(s)**
 français

9 ECTS

Volées :
PT 2021, EE 2020, TP 2020

Semaines 8 à 22
Lundi et/ou Mardi

3 **Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)
 avoir suivi le(s) module(s)
 Pas de prérequis
 Autres

Autres prérequis

4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage ***

Compétences :

3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.

Objectifs :

- Au terme du module, les étudiant-e-s seront capables de/d' :
- Découvrir et identifier les nombreux champs professionnels de l'animation socioculturelle;
 - Colliger les fonctions, les rôles et les savoirs des professionnel-le-s;
 - Se situer par rapport aux valeurs, aux fonctions et aux fondements (histoire) de la profession;
 - Commenter les méthodes d'intervention;
 - Apprécier les enjeux du métier;
 - Critiquer le sens de l'action;
 - Analyser une situation se référant aux cadres légaux et conventionnels.

5 **Contenu et formes d'enseignement ***

Le module permet d'aborder ce qui définit l'animation socioculturelle romande : ses fondements historiques, ses concepts théoriques, ses définitions, ses fonctions, ses domaines ou champs d'activités et ses enjeux actuels et futurs. L'identité professionnelle est développée au travers des compétences-clés des animateur-trice-s socioculturel-le-s, des valeurs spécifiques au métier ainsi que des postures professionnelles inhérentes aux méthodes de travail (accueil libre, par exemple).

Les formes d'enseignement sont une combinaison de cours magistraux, de travaux collaboratifs sous forme d'ateliers ou de séminaires, ainsi que de visites ou d'entretiens sur les terrains.

En complémentarité au module, deux demi-journées en ateliers, au sein des groupes de référence, accompagnent la poursuite de l'élaboration du portfolio.

La participation aux cours est exigée.

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

6 Modalités d'évaluation et de validation *

L'évaluation de ce module se subdivise en trois parties :

- Examen écrit individuel de droit du travail le **lundi 3 avril 2023** ;
- Travail écrit individuel à rendre pour le **mardi 6 juin 2023 à 17h** ;
- Présentation orale de groupe (restitution de l'exploration) le **lundi 19 juin 2023**.

C'est l'addition des points obtenus dans les trois parties de l'examen qui déterminera la note.

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

1. Se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2^e session prévue durant la même année académique, soit : examen oral individuel le **lundi 28 août 2023** (S35).
2. Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module l'année académique suivante.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
 pas de remédiation

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
 pas de remédiation

Autres modalités de remédiation

8 Remarques

Durant la semaine 19 (du 8 au 12 mai 2023), les étudiant-e-s PT suivront les cours aussi le mercredi (soit 5 jours de cours). Les étudiant-e-s EE et TP suivront les cours également le mercredi et le vendredi (4 jours de cours).

9 Bibliographie

Della Croce, C., Libois, J., Mawad, R. (2011). *Animation socioculturelle, pratiques multiples pour un métier complexe*. L'Harmattan
Gillet, J.-C. (1995). *Animation et animateurs. Le sens de l'action*. L'Harmattan
Latifi, Q. (2021). L'accueil libre, une école de la démocratie. *REISO, Revue d'information sociale*, mis en ligne le 3 mai 2021, <https://www.reiso.org/document/7361>
Libois, J., Heimgartner, P. (2008). *L'accueil libre, une pratique fondamentale en travail social, peu définie, peu nommée et peu reconnue*. (s.n.)
Moser, H., Muller, E., Wettstein, H., Willener, A. (2004). *L'animation socioculturelle. Fondements, modèles et pratiques*. Éditions IES
Tironi, Y. (2015). *Participation et citoyenneté des jeunes. La démocratie en jeu*. Haute école de travail social et de la santé- EESP

10 Enseignants

Bertho Béatrice
Comte Isabelle
De Luca Dario
della Croce Claudia
Eggimann Véronique
Haunreiter Katja
Hugli Alexandre
Jetzer Anne
Leuba Marie
Michaud Michèle
Neuenschwander Mathieu
Rochat Karlen Gaëlle Alexandrine
Sans enseignant
Vacataire2
Vacataire3
Vuichard Rémi

Nom du responsable de module *

EGGIMANN Véronique

Descriptif validé le *

22 décembre 2022

Descriptif validé par *

CSUPOR Isabelle